

Phare du Cap Béar

Étude de valorisation touristique



Plus de photos sur www.medieval.fr

Département(s) 66

Commune Port-Vendres

Type de mission

Aménagement

Intitulé de la mission

Étude de valorisation touristique

Commanditaire

Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres

Comité de pilotage

Début de mission 2016

Fin de mission 2017

Site et mission

Type de site

Classé Monument Historique - Parc naturel marin

Époque de construction

Description de la mission

Dans la perspective d'une valorisation touristique et culturelle, l'Etat a proposé de transférer au Conservatoire du littoral le phare du Cap Béar, élément emblématique du patrimoine maritime régional et toujours en activité. Le Conservatoire du Littoral s'interroge par conséquent sur l'opportunité de son acquisition en vue d'une ouverture au public. Il a confié à l'équipe Médiéval-AFDP une étude visant à définir un projet de valorisation qui tienne compte à la fois des contraintes importantes qui pèsent sur le site (environnementales, topographiques, réglementaire), et de la fonction toujours active du phare pour la signalisation maritime. La mission de Médiéval-AFDP consiste, sur la base d'un état des lieux approfondi, à définir un positionnement pertinent sur le plan thématique, écotouristique et marketing.

Il s'agit de proposer différents scénarios de valorisation du site du phare du Cap Béar et de vérifier la faisabilité technique, économique et juridique de façon à éclairer le conservatoire dans cette possible acquisition et autres partenaires pour leur éventuelle participation et implication dans l'exploitation.

Budgets

Mission

Projet

Équipe

Équipe d'intervention

- / Médiéval-AFDP
- / Alep (paysagiste)
- / Inca (architecte et scénographe)
- / CM Économistes (économistes de la construction)

Équipe interne

- / Guillemette Gardette > (Fondatrice de l'agence - Programmiste, ingénieur en valorisation du patrimoine)